

Mende, le 19 février 2019

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 19 FÉVRIER 2019

DÉCLARATION PRÉALABLE

Monsieur le Président,

Une fois n'est pas coutume, nous vous demandons de ne pas ouvrir le CTL avant d'avoir pris connaissance de nos propos.

Dans de nombreuses directions, il y a des actions syndicales allant de l'envahissement des CTL, de l'occupation des locaux aux blocages des accueils des centres des finances publiques par des piquets de grève.

Dans la région Occitanie, les Pyrénées-Orientales sont mobilisées depuis le début du mois de janvier, dans le Tarn et la Haute-Garonne, des actions diverses se tiennent quotidiennement depuis 3 semaines.

À la DDFiP 48 nous n'en sommes pas encore à ce niveau d'expression des revendications, même si l'appel intersyndical à l'action du 14 février dernier a été suivi par un agent sur 4.

Mais comme dans toutes les directions, les agents de la DDFiP48 s'interrogent sur leur avenir.

Aussi, il nous semble qu'avant tout, il est de notre responsabilité de vous demander de répondre aux questions suivantes :

- Etiez-vous présent à la réunion du 13 décembre au cours de laquelle le directeur général a présenté le projet « bâtir un nouveau réseau » ?

- parmi les hypothèses évoquées par le directeur général, quelles sont celles que vous avez retenues ?

- Quelle est la cible des suppressions d'emplois résultant de ces hypothèses ?

Nous estimons que la demande de confidentialité exprimée par le directeur général est contraire à la transparence nécessaire quand il s'agit de l'organisation des services publics, patrimoine commun des citoyens et qu'elle contribue à faire de ceux qu'on appelait autrefois des « partenaires sociaux », des adversaires.

Et pour rester sur ce domaine de la transparence, nous souhaitons connaître la date officielle de votre départ à la retraite, la prise éventuelle de congés sur votre compte-épargne temps, si vous allez être remplacé et s'il y aura une période d'intérim ?